

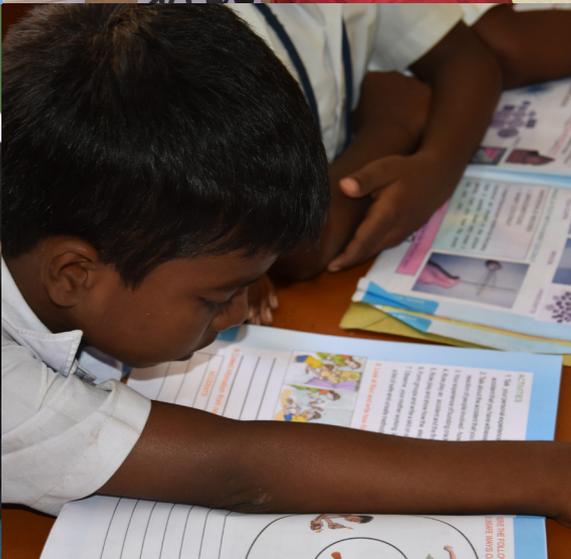


**CSI Lëtzebuerg**

*Entwécklung duerch Bildung*



**Rapport  
annuel  
2021**





# Rapport annuel 2021

© Christian Solidarity International



Rédaction: Marcia Dechmann, Patrick de Rond, Sylvie Grein, Sybille Gernert, Carl Hahn, Sandra Scheuren et Fabienne Michaux.

Mise en page: Patrick de Rond



## Mot du président

Chers lecteurs,  
Chers membres et amis de CSI Lëtzebuerg,

Nous retenons tous de l'année 2021 que c'était une année marquée par les suites d'une pandémie. Pour beaucoup de personnes, ici en Europe, mais surtout dans nos pays partenaires, cette pandémie signifiait des crises et des difficultés inédites au niveau personnel.

La crise liée au Covid-19 a touché nos projets et nos partenaires de plein fouet. Les confinements répétés et les restrictions à tous les niveaux ont provoqué des récessions inédites dans toutes les régions du monde. L'effondrement du commerce et de l'investissement, les coûts des matières premières et le tarissement des sources de financement externes sont les principaux canaux de transmission de cette crise. Les pays et les populations vulnérables paieront vraisemblablement le plus lourd tribut à cette crise économique, remettant les enjeux sociaux au premier plan.

Nos partenaires, confrontés directement aux conséquences, ont fait appel à notre flexibilité et à celle du Ministère des Affaires étrangères et Européennes dans l'exécution des projet. Ce dernier a permis de réallouer des frais d'activités aux aides Covid-19, nécessaires pour permettre aux bénéficiaires de mieux se protéger et fr faire face aux effets de la crise.

Merci à tous les membres du conseil d'administration, aux collaboratrices et collaborateurs, aux bénévoles et à vous, chers donateurs, qui avez contribué à la réalisation de nos objectifs.

Patrick de Rond, président



# Organes et structures

## L'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2021 par visioconférence, vue que les restrictions liés à la pandémie du Covid-19 n'ont pas permis de rassembler les membres. L'Assemblée générale de CSI compte actuellement 27 membres actifs.

## Conseil d'administration

Au 31 décembre 2021, la composition du conseil d'administration de CSI se présente comme suit :

Patrick de Rond	Président
Pierre Dielissen	Vice-Président
Marcia Dechmann	Trésorière
Nathalie Nilles	Secrétaire
Fadi Fikani	Membre
Bob Kirch	Membre
Patrick Theisen	Membre

## Bureau exécutif

Le bureau exécutif de CSI se réunit régulièrement avec les membres du personnel pour assurer le suivi des affaires courantes. Actuellement, il est composé de Patrick de Rond (président), de Pierre Dielissen (vice-président) et de Marcia Dechmann (trésorière).

## Personnel permanent

La répartition des responsabilités dans l'équipe des permanents se présente comme suit :

Sybille Gernert	Gestion administrative et financière (responsable de bureau)
Sandra Scheuren	Projets de coopération au développement
Fabienne Michaux	Projets d'éducation au développement
Sylvie Grein	Projets d'éducation au développement
Carl Hahn	Communication et collecte de fonds

## Bénévoles

Les bénévoles contribuent à la réalisation des actions de solidarité et de sensibilisation de CSI. Leur engagement ponctuel ou régulier aide l'organisation à remplir sa mission.





Communication  
et collecte de fonds

En 2021, CSI Lëtzebuerg a collecté un total de 168.432 €, ce qui correspond à un montant mensuel de 14.036 €. Ces dons proviennent de personnes privées, d'entreprises, de paroisses, d'associations, de clubs services, de communes, d'écoles, etc. Cette année était encore affectée par les restrictions liées à la pandémie. En conséquence, les donations ont été plus limitées et les événements quasi inexistant. Ceci dit, bien que les sommes soient peut-être moins élevées que précédemment, la générosité des donateurs de CSI n'a en rien diminué. La paroisse Musel a Syr avait lancé une action solidaire en hiver 2020, qui s'est étendue à l'année 2021 englobant ainsi les communions. Cette action a récolté en tout 43.150 €, pour notre projet au Rwanda.

Les paroisses de Clervaux et de Troisvierges ont également entamé une action solidaire en 2021 mais qui continue et se finalisera en 2022.

En ce qui concerne la communication, CSI a continué à étendre sa présence sur les réseaux sociaux (notamment sur Instagram et sur LinkedIn, en plus de sa page Facebook existante). Au cours de l'année, divers 'webinaires' (réunions virtuelles) ont été organisés afin de créer un lien entre donateurs/intéressés et partenaires de projets.



La coopération  
au développement

CSI Lëtzebuerg concentre son action de développement sur des projets d'éducation et de formation au profit d'enfants et de jeunes marginalisés qui, pour différentes raisons, n'ont pas la possibilité d'aller à l'école. Nos projets englobent tous les aspects de l'éducation, que ce soit la construction d'écoles, l'alphabétisation, la formation professionnelle, la formation d'enseignants ou encore l'intégration scolaire d'enfants vivant avec un handicap. Tous les projets ont un objectif commun : Améliorer les conditions d'accès à une éducation de base pour des enfants et jeunes marginalisés de la région des Grands Lacs et en Asie du Sud et Sud-Est.

Dans la mise en œuvre des projets sur place, CSI Lëtzebuerg peut compter sur le soutien de partenaires locaux compétents et fiables. Ils jouent un rôle important dans la réussite des projets car ils connaissent la situation sur place et les besoins de la population. Vu le rôle primordial des partenaires, CSI accorde beaucoup d'importance à certains critères lors de la sélection (par exemple en matière de transparence, solidité, fiabilité, expérience). Nous attachons également beaucoup d'importance à la durabilité de nos projets. C'est pourquoi nous développons avec le partenaire différentes pistes pour assurer l'autofinancement au-delà du retrait de CSI. De plus, les parents et tous les acteurs susceptibles d'influencer le succès du projet sont également impliqués dès le début afin d'assurer le caractère durable de nos projets.

Le Ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché du Luxembourg, lui aussi, nous aide dans la réalisation des projets d'éducation et de formation. Dans l'accord-cadre, conclu début 2021 pour une durée totale de 4 ans, le Ministère prend en charge 80% des coûts des projets (à part en Inde et au Vietnam où le Ministère prend en charge 60%). Ceci représente un total de 2.280.000 €. Sur les 522.000 € de participation de CSI, les partenaires s'engagent à une contribution locale entre 5 et 15% du coût des projets.



## Nos projets de coopération au développement

L'objectif principal des projets mis en œuvre est l'accès à une éducation de base que l'on souhaite équitable, inclusive et de qualité. L'association accorde son aide sans distinction d'origine, d'ethnie, de sexe, de religion et d'opinion et veille au respect de ces critères auprès de ses partenaires locaux. Selon sa vision, CSI s'engage pour que chaque être humain prenne conscience de sa dignité et de celle des autres, qu'il puisse développer son potentiel et participer à créer une société plus équitable et solidaire.

Actuellement CSI gère 11 projets dans les 8 pays suivants:

- En Afrique de l'Est dans la région des Grands Lacs : la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Sud-Soudan et la Tanzanie
- En Asie du Sud et Sud-Est : L'Inde, le Bangladesh, le Vietnam et le Cambodge.

Les projets s'adressent aux enfants et jeunes particulièrement vulnérables qui risquent d'arriver à la majorité sans avoir eu accès à une éducation de base. Les bénéficiaires doivent être mineurs (selon la législation de leur pays). Priorité est donnée aux groupes suivants :

- Enfants de la rue ou issus de familles dans le besoin
- Enfants handicapés ou malades

- Enfants issus d'une minorité ethnique, religieuse ou linguistique défavorisée
- Enfants vivant dans des régions rurales/difficiles d'accès
- Enfants vivant dans (ou ayant fui) des zones de conflits
- Filles

**Objectif : Améliorer les conditions d'accès à une éducation de base pour des enfants et jeunes marginalisés dans la région des Grands Lacs et en Asie du Sud et Sud-Est.**

**Résultat 1 : Améliorer la qualité des infrastructures scolaires par :**



- la construction de nouvelles infrastructures
- l'aménagement d'infrastructures existantes
- l'équipement des infrastructures réalisées

**Résultat 2 : Promouvoir l'accès à l'éducation pour des groupes marginalisés par :**



- la sensibilisation des parents et familles
- la sensibilisation des groupes marginalisés
- la sensibilisation du grand public

**Résultat 3 : Contribuer à l'accès à l'éducation de base par :**



- des cours préparatoires au cycle formel
- un appui scolaire
- des cours d'éducation de base formelle
- des cours d'éducation de base non-formelle
- la formation et l'accompagnement des enseignants
- le suivi social et psychologique des élèves

**Résultat 4 : Garantir une gestion et un suivi professionnel des projets par :**



- l'appui dans la gestion sur le terrain
- la capitalisation des partenaires
- des audits financiers réguliers
- des évaluations des projets
- des visites sur le terrain



# VIETNAM :

Insertion scolaire  
d'enfants vivant avec  
un handicap

Résultats:



## Chiffres clé

Durée :	2 ans (2021 - 2022)
Nombre de bénéficiaires :	3.470
Coût total :	70.040 €
Investissement en 2021 :	35.020 € dont 4.800 € d'apport local
Partenaire local :	Congrégation des Sœurs St Paul de Chartres

## La situation sur place

Pendant la Guerre du Vietnam, l'armée américaine a déversé 80 millions de litres du défoliant toxique « Agent Orange » sur le Vietnam. Aujourd'hui encore, des enfants naissent avec des malformations et un risque élevé de cancer. Les parents, quant à eux, considèrent souvent le handicap comme une punition. Le centre du Vietnam est particulièrement touché. Pourtant, dans cette région, il n'existe guère d'aide pour les familles concernées et les écoles spécialisées pour enfants handicapés font défaut. Etant donné que les enfants handicapés n'ont aucune possibilité d'aller à l'école, leurs perspectives d'avenir sont plutôt moroses, d'autant plus que les parents sous-estiment souvent les capacités de leurs enfants et ne voient aucun intérêt à les envoyer à l'école.

## Le projet

Le projet vise à offrir une éducation adaptée à des enfants vivant avec un handicap entre 6 et 15 ans. Ils sont préparés, dans la limite de leurs possibilités et capacités, à fréquenter une école normale proche de leur domicile. Les enfants sont insérés chaque année dans une des 5 classes transitoires où ils sont encadrés par une équipe interdisciplinaire (enseignants spécialisés, psychologues, assistantes sociales). En plus, tous les bénéficiaires reçoivent le matériel scolaire et, en cas de besoin, le matériel médical dont ils ont besoin (appareil auditif, attelle, chaise roulante, etc.).

## Activités clés en 2021

54 enfants handicapés ont été identifiés et intégrés dans des écoles voisines. Les ressources nécessaires pour faciliter l'intégration des enfants ont été mobilisées. Le processus d'inclusion comprenait des séances de thérapie, des services de consultation et un suivi permanent. Du matériel a également été fourni. Afin de garantir la qualité de l'enseignement, les employés (professeurs et staff) participent - dans le cadre de ce projet - à des formations continues et les parents sont sensibilisés à l'encadrement de personnes ayant un handicap.



## INDE :

Amélioration des conditions  
d'apprentissage pour enfants  
ayant un handicap et issus  
de milieux défavorisés

Résultats:



## Chiffres clé

Durée :	4 ans (2021 - 2024)
Nombre de bénéficiaires :	1.550
Coût total :	320.000 €
Investissement en 2021 :	82.600 € dont 9.500 € d'apport local
Partenaire local :	Kiran Society

## La situation sur place

L'Inde est fascinante et choquante en même temps. Même si le pays s'est beaucoup développé ces dernières années, une grande partie de la population est toujours très pauvre. Certaines personnes en sont particulièrement affectées, comme par exemple les personnes handicapées. Elles vivent souvent dans des conditions misérables et sont des fois exclues de leur propre famille. L'exclusion sociale commence très tôt: Les enfants concernés n'ont pas accès à l'éducation, d'un côté parce qu'ils sont exclus du système de scolarisation et de l'autre côté parce qu'il manque des pédagogues spécialisés. C'est pourquoi il est temps d'aider ces enfants et de leur donner une chance de se construire un avenir meilleur.

## Le projet

Le Kiran Village à Varanasi au Nord de l'Inde accueille des enfants et des adolescents atteints d'un handicap ou issus de familles défavorisées. Ils y sont enseignés, en fonction de leurs capacités, par des instituteurs spécialisés et ils reçoivent, si nécessaire, du matériel médical (béquilles, chaise roulante, attelles, etc.). En plus, ils participent à des thérapies individuelles afin de stimuler leurs capacités physiques et réduire les limites physiques dues au handicap.

## Activités clés en 2021

Un nouveau bâtiment (maternelle) a été construit et 3 bâtiments ont été renouvelés. De plus, 30 classes ont été mieux équipées pour générer les meilleures conditions pour les enfants vivant avec un handicap. Afin de garantir la qualité de l'enseignement, les employés du Kiran Village (professeurs et staff) participent - dans le cadre de ce projet - à des formations continues et les parents sont sensibilisés à l'encadrement de personnes ayant un handicap.



## INDE :

Amélioration des conditions d'apprentissage pour enfants défavorisés

Résultats:



### Chiffres clé

Durée :	4 ans (2021 - 2024)
Nombre de bénéficiaires :	802
Coût total :	109.190 €
Investissement en 2021 :	32.500 € dont 3.850,00 € d'apport local
Partenaire local :	Missionnaires Etrangères

## La situation sur place

L'Inde est un pays très varié. Avec un milliard d'habitants, ses 23 langues officielles et ses innombrables identités régionales et linguistiques, l'Inde connaît une pluralité exceptionnelle. Sur le plan économique, le pays a depuis quelques années le vent en poupe. Les industriels investissent massivement dans l'économie, la classe moyenne devient de plus en plus riche et le niveau de vie ne cesse d'augmenter. Mais ce n'est pas le cas pour tout le monde. L'ascension sociale est très difficile et les castes défavorisées ne profitent guère du succès économique de leur pays. C'est pourquoi CSI Lëtzebuerg aide les enfants issus de milieux pauvres à travers un projet visant à améliorer les conditions d'apprentissage.

## Le projet

L'école Saint-Antoine à Pondichéry au Sud-Est de l'Inde accueille 663 enfants issus de familles pauvres. Les parents ont souvent des postes très mal payés dans le secteur informel (porteurs, conducteurs de rickshaws, etc.) ce qui fait que le budget de la famille est très serré. L'école emploie 30 enseignants dont 6 éducateurs spécialisés qui sont formés pour l'encadrement d'enfants handicapés. En plus du soutien en infrastructure, les enfants souffrant de troubles psychologiques sont pris en charge pendant toute la durée du projet par des professionnels spécialement formés pour cette tâche. L'école souhaite également, par le biais de ce projet, contribuer à un environnement durable en mettant en place des panneaux solaires et un système de collecte d'eau de pluie.

## Activités clés en 2021

Le projet en 2021 a permis une amélioration des conditions et du matériel pour la section maternelle, l'équipement du laboratoire pour les sciences et l'acquisition de matériel adapté pour les différentes classes. Un nouvel atelier de couture sera également mis en place pour les étudiants souhaitant apprendre des nouvelles compétences.



## BANGLADESH :

Projets en faveur des enfants et jeunes défavorisés, enfants handicapés et pour la promotion des jeunes filles

Résultats:



### Chiffres clé

Durée :	4 ans (2021 - 2024)
Nombre de bénéficiaires :	4.000
Coût total :	616.123 €
Investissement en 2020 :	170.000 € dont 6.500 € d'apport local
Partenaire local :	Protibondhi Community Centre

## La situation sur place

L'éducation est un véritable luxe au Bangladesh, surtout pour les personnes issues de minorités ethniques, pour les filles et pour les enfants handicapés. Or, pour le développement du pays, il serait important que tous les enfants puissent être scolarisés afin de briser à long terme le cercle vicieux de l'analphabétisme et de la pauvreté. Car l'éducation permet non seulement de résoudre le problème de la surpopulation, d'améliorer les soins médicaux et l'élimination des déchets, mais aussi de trouver un emploi digne.

## Les projets

Ce sont les enfants issus de minorités ethniques ou vivant avec un handicap ou encore les filles qui sont soutenus par le partenaire local, l'ONG « Protibondhi Community Center », dans les 3 projets à Mymensingh et ses alentours. La sensibilisation des groupes marginalisés et de leur entourage, l'enseignement scolaire et l'aménagement d'infrastructures sont les trois principaux piliers pour garantir l'accès à l'école à ces enfants. Les actions sont multiples et couvrent les frais pour le matériel scolaire, les cours préparatoires à l'enseignement formel, les séances de sensibilisation et la formation des enseignants.

## Activités clé des projets

Notre partenaire, le Protibondhi Community Center met en oeuvre un projet à trois actions: La première action qui a été lancée il y a quelques années par des jeunes issus de minorités ethniques, trente étudiants reçoivent une bourse pour poursuivre leurs études. En contrepartie, ils enseignent plusieurs heures par jour dans les écoles primaires du partenaire, qui sont actuellement fréquentées par 1175 enfants issus de familles pauvres. Le matériel scolaire ainsi qu'une partie de l'équipement des classes et des rénovations sont payés par CSI. Tous les étudiants participent à des formations continues afin de les préparer à leurs tâches pédagogiques et de garantir la qualité de l'enseignement. Le deuxième vise l'égalité d'accès à l'éducation et aux droits pour les minorités. 80 jeunes reçoivent des bourses pour poursuivre leur éducation. Les élèves, les parents et les membres de la société civile participent à des ateliers de sensibilisation sur les thèmes de l'égalité des sexes et des droits de l'homme. Les jeunes apprennent à connaître leurs droits et à les faire valoir dans la vie quotidienne. L'objectif est de mettre fin aux discriminations dans différents domaines de la vie (y compris à l'école) et de promouvoir les droits des filles.

Dans le troisième volet, 239 enfants vivant avec un handicap accèdent à une école primaire. Ils y sont enseignés selon leurs compétences par des enseignants spécialisés. Outre les frais d'inscription, le matériel scolaire est pris en charge. Les capacités physiques des enfants sont également stimulées. Ainsi, les enfants sont pris en charge par des kinésithérapeutes et reçoivent, si nécessaire, du matériel médical (chaise roulante, appareil auditif, etc.) pour leur faciliter le quotidien. En outre, les toilettes et les salles de classe sont adaptées aux besoins des enfants dans le cadre de travaux de rénovation. Afin d'améliorer la situation des enfants à long terme, leur environnement doit également être inclus dans le projet. De cette manière, leurs familles et le grand public sont sensibilisés à la manière dont il convient de traiter les personnes handicapées.



# CAMBODGE :

## Projet d'éducation durable

Résultats:



### Chiffres clé

Durée :	4 ans (2021 - 2024)
Nombre de bénéficiaires :	470
Coût total :	200.000 €
Investissement en 2021 :	55.500 € dont 2.200,00 € d'apport local
Partenaire local :	Puthi Komar Organization

## La situation sur place

Battambang, la province où se déroule le projet, est la deuxième plus grande province du Cambodge, bordée par la Thaïlande. La pauvreté est très répandue dans la province, qui abrite un grand nombre de familles vulnérables ; 37 % de sa population vit sous le seuil de pauvreté, alors que le taux de pauvreté national est de 19 %. L'éducation, elle aussi, souffre de cette pauvreté économique, qui fait que de nombreux adolescents préfèrent travailler que de terminer leurs études. La migration pour le travail à l'intérieur du Cambodge et vers la Thaïlande voisine est une stratégie d'adaptation courante et un autre facteur important qui peut affecter négativement la scolarité des enfants.

## Le projet

L'objectif général est d'améliorer durablement la qualité de l'enseignement de la maternelle à la sixième année dans la province de Battambang. Au cours des quatre premières années du programme, le centre d'apprentissage va mettre en place des classes de maternelle à plein temps pour les élèves de la ville de Battambang. Les élèves qui s'inscrivent au centre d'apprentissage bénéficieront de la gratuité pendant la première et la deuxième année du projet. Ils devront payer 50% du prix fixé la troisième année et 100% la quatrième année. Les frais minimums perçus par le centre d'apprentissage auprès des enfants seront utilisés comme stratégie durable du projet.

## Activités clés en 2021

Durant la fermeture des écoles au Cambodge, les enseignants ont été formés pour accueillir au mieux les enfants. Cette année, 150 enfants ont pu intégrer le projet et donc l'éducation préscolaire de qualité dans des locaux appropriés. Le matériel scolaire est également couvert par le projet. Divers ateliers ont été organisés pour sensibiliser les parents à l'éducation et à la méthode de durabilité du projet.



# CONGO (RDC):

Education de qualité  
pour enfants  
réfugiés internes

Résultats:



## Chiffres clé

Durée :	4 ans (2021 - 2024)
Nombre de bénéficiaires :	2.250
Coût total :	181.650 €
Investissement en 2021 :	56.100 € dont 2.200 € d'apport local
Partenaire local :	Jesuit Refugee Service

## La situation sur place

Dans le Sud-Kivu, plus d'un tiers de la population n'a jamais fréquenté une école. Le revenu des familles est souvent insuffisant pour couvrir les frais de scolarité. Dans certains cas, la pauvreté peut amener les parents à renvoyer leurs enfants du foyer. Ceux-ci n'ont alors pas d'autre choix que de vivre à la rue et de survivre tant bien que mal comme enfant soldat ou travailleur portuaire, tous des travaux très durs et dangereux. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les enfants et jeunes entrent en contact avec les drogues et la criminalité très tôt. Jeunes mères, des victimes d'abus sexuel et des enfants dits « maudits » ont également peu de chances de pouvoir fréquenter une école. Afin de briser ce cercle vicieux d'analphabétisme et de pauvreté, il faut de l'éducation !

## Le projet

Comme beaucoup de jeunes ne savent pas ou peu lire, écrire et calculer, le projet offre, à côté de la formation professionnelle, des cours d'alphabétisation et de connaissances générales. Les bénéficiaires participent d'abord pendant plusieurs mois à des cours intensifs dans différentes matières pour ensuite entamer une formation professionnelle. Le projet permettra non seulement de mettre à disposition le matériel pour les cours et pour la formation (livres, crayons, etc.), mais aussi de rénover et d'équiper 6 salles de classes. Il permettra également de construire 6 toilettes pour filles et 6 toilettes pour garçons ainsi qu'une station d'épuration. La menuiserie du centre de formation sera agrandie et les machines y utilisées seront réparées ou remplacées afin de garantir une bonne qualité de la formation.

Toutes ces mesures ne portent des fruits que si les bénéficiaires sont convaincus de l'utilité du projet. C'est pourquoi leurs familles sont également sensibilisées à l'importance de l'éducation.

## Les activités principales en 2020

63 jeunes ont suivi une formation professionnelle dans une filière de leur choix : coupe et couture, soudure, menuiserie et maçonnerie, la filière de maçonnerie ayant été rajouté en 2020. Des cours d'alphabétisation et de rattrapage scolaire pour 42 jeunes ont été mis en place. Toutefois, le centre était fermé de la mi-mars à fin juillet en raison du Covid. Etant donné que de nombreux parents et jeunes ne sont pas (encore) conscients de l'importance de l'éducation, des séances de sensibilisation ont été organisées par au domicile des jeunes. De plus, des matières premières ont été achetées pour servir dans les ateliers de formation.



## TANZANIE :

Construction et  
renovations d'écoles  
à Ilula

Résultats:



### Chiffres clé

Durée :	4 ans
Nombre de bénéficiaires :	560
Coût total :	360.000 €
Investissement en 2021 :	122.600 € dont 4.500 € d'apport local
Partenaire local :	Ilula Orphan Program

## La situation sur place

La Tanzanie figure, malgré ses magnifiques paysages, parmi les pays les plus pauvres du monde. La plupart des habitants vivent de l'agriculture alors que seulement 5% des terres peuvent être utilisées à des fins agricoles. Bien que le pays dispose de différentes richesses naturelles, son industrie est très peu développée. Le système éducatif, quant à lui, n'est pas sans failles non plus. Le taux d'alphabétisation est de 70 % seulement! Pour les enfants de la population rurale, les écoles sont souvent trop éloignées et certains parents ne voient pas l'utilité d'envoyer leurs enfants à l'école. Ils préfèrent s'en servir pour aider dans le ménage ou pour travailler sur les champs. Dans la région centrale d'Iringa cette situation est appelée à changer.

## Le projet

Dans les alentours d'Ilula, il y a un manque criant d'infrastructures scolaires. Il n'est pas rare que plus de 100 élèves se retrouvent dans une seule et même classe, avec un seul enseignant. Dans les villages éloignés d'Ilula, les écoles font défaut. Le gouvernement du pays souhaite augmenter le nombre d'écoles, améliorer la qualité de l'enseignement et former les enseignants, mais le travail n'avance que très doucement. Dans une région éloignée où les chemins vers les écoles sont longs et parfois difficilement accessibles, une école est une vraie source d'avenir pour les enfants issus de milieux pauvres. C'est la raison pour laquelle CSI et ses partenaires s'engagent à améliorer l'état des écoles existantes et à augmenter le nombre d'infrastructures scolaires pour remédier au problème des classes surpeuplées.

## Activités clés en 2021

Dans le cadre de cet Accord-cadre, l'infrastructure des écoles à Ilula sera considérablement améliorée et adaptée. Les travaux de construction et de rénovation de classes d'école primaire prévus pour cette année ont été complétés. Les nouvelles classes ont été équipées et sont prêtes à être utilisées. De plus, une grande cantine a été construite.



## RWANDA :

Accès équitable et inclusif  
à une éducation qualita-  
tive pour des enfants et  
jeunes déplacés

Résultats:



## Chiffres clé

Durée :	4 ans (2021 - 2024)
Nombre de bénéficiaires :	480
Coût total :	600.000 €
Investissement en 2021 :	282.000 € dont 14.000 € d'apport local
Partenaire local :	Maison Shalom au Rwanda

## La situation sur place

En 2015, le Burundi tombe en crise après l'annonce de la candidature du Président à un troisième mandat. Les autorités réagissent à l'hostilité d'une partie de la population par des violences policières et la restriction des libertés fondamentales. Près de 400.000 Burundais se sont réfugiés hors du pays. La plupart d'eux vivent dans des camps de réfugiés près de la frontière, d'autres ont trouvé refuge dans les villes. Là-bas, ils sont en quelque sorte livrés à eux-mêmes. Ils doivent trouver un logement et couvrir eux-mêmes les frais liés aux soins médicaux, aux repas et à l'éducation de leurs enfants. Mais ceci s'avère très difficile pour la plupart des réfugiés qui ont tout abandonné pour fuir les conflits sanglants et qui se retrouvent sans revenu au Rwanda, un pays très cher comparé au Burundi.

## Le projet

Les enfants inclus dans le projet ont chaque année accès à une école maternelle ou primaire près de leur nouveau domicile au Rwanda. Les frais d'inscription ainsi que l'uniforme et le matériel scolaire sont payés via le projet. Etant donné que certains élèves sont traumatisés par les événements liés aux conflits et à l'exil, ils ont accès à un encadrement psychologique en cas de besoin. Le projet vise également à donner plus de flexibilité et disponibilité aux parents pour exercer un travail.

## Activités clés en 2021

Dans le cadre de ce projet qui s'étale de 2021 à 2024, 320 enfants provenant de familles réfugiées et défavorisées auront accès à une école maternelle et/ou primaire près de leur domicile. Les frais d'inscription (repas à l'école inclus) ainsi que l'uniforme et le matériel scolaire sont payés par CSI. C'était aussi le cas lors de cette année 2021. Des rénovations de classes et des séances de sensibilisations ont également eu lieu cette année.



## SUD-SOUDAN :

Amélioration de l'infrastructure scolaire et de la qualité de l'enseignement

Résultats:



### Chiffres clé

Durée :	4 ans (2021 - 2024)
Nombre de bénéficiaires :	2.600
Coût total :	199.260 €
Investissement en 2021 :	42.600 € dont 1.840 € d'apport local
Partenaire local :	Bishop Gassis Rescue and Relief Foundation

## La situation sur place

Le Sud-Soudan a obtenu son indépendance du Soudan en juillet 2011 et est ainsi le plus jeune Etat du monde. Avant l'indépendance, le pays a été ravagé par une guerre civile qui a causé la mort de 2 millions de personnes et a poussé 4 millions de personnes à quitter le pays. Des régions entières du pays ont été dévastées et l'infrastructure rudimentaire qui existait avant la guerre a été complètement rasée. Cela vaut aussi pour les écoles. Au vu d'un taux d'analphabétisme de 75% (85% à la campagne), l'éducation est pourtant d'une énorme importance pour le développement du pays. Malheureusement, la situation sécuritaire reste tendue. Les discussions concernant le tracé de la frontière avec le Soudan et l'attribution des bénéfices issus de la vente de pétrole ravivent les vieux conflits.

## Le projet

L'objectif de ce projet consiste à garantir une éducation de qualité à des enfants et jeunes au Sud-Soudan et à leur permettre ainsi de développer leur potentiel et de devenir des citoyens autonomes et responsables (ce qui est important dans le contexte actuel du Sud-Soudan). Il est donc question ici de fournir un environnement propice aux activités d'apprentissage par la rénovation et l'extension des infrastructures scolaires.

## Activités clés en 2021

Cette année, 8 classes ont été rénovées.



# Encadrement de nos projets

Résultats:



## Chiffres clé

Durée :	4 ans (2021 - 2024)
Coût total :	235.300 €
Investissement en 2021 :	En raison de la pandémie du Covid-19, des visites de suivi n'ont pas été possibles.

## Encadrement de nos projets

CSI réalise les projets dans un partenariat dans lequel les tâches et rôles sont répartis de manière fonctionnelle et où chaque partie prend ses responsabilités définies dans une convention signée au préalable. CSI veille à une bonne mise en œuvre des projets en donnant aux partenaires les outils nécessaires qui garantissent une bonne gestion des projets. Tout au long de l'année, CSI suit de près la mise en œuvre des projets, par exemple en s'échangeant avec les partenaires par mail ou réunion en ligne, en analysant les rapports fournis par les partenaires (2 rapports/an) et en se rendant sur places. De telles visites de suivi n'ont pas été possibles en 2021 en raison de la pandémie de Covid-19 et des

Cette année, bien que dans une moindre mesure que l'année précédente, une partie des fonds (10.000 €) a été utilisée pour une aide d'urgence Covid au Bangladesh, accordé par le ministère luxembourgeois des affaires étrangères.

Wat verkaafen d Fraen an hiren Schosselen?

Ass all Dag Maart?

Wat kascht ee Kilo Bounen zu Burkina Faso? An bei eis?



Olga Reiff Illustration - Projet CSI Lëtzebuerg 2022 - Phase conceptuelle - Proposition d'illustration

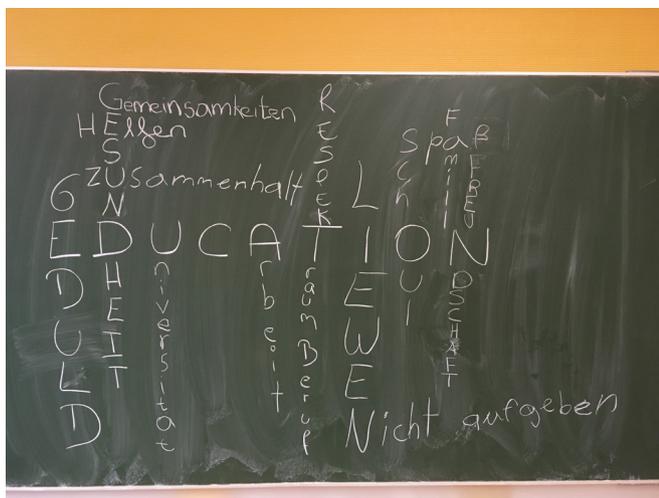


Was können wir tun,  
damit Kinder nicht mehr  
Schlagen und böse Sachen  
Sagen?

# Education au développement

## Chiffres clé

Durée :	3 ans (2018 - 2020) en raison de la pandémie du Covid-19, l'accord cadre a été élargie d'une année.
Coût total :	248.671,79 €
Investissement en 2021 :	84.505,38 €



Depuis 2008, CSI est actif dans l'éducation au développement. La plupart des activités ont lieu dans des écoles fondamentales luxembourgeoises.

Le but de l'EDEV consiste à sortir les enfants des sentiers battus, à les inciter à réfléchir sur les conditions de vie d'autres personnes et à leur faire comprendre qu'ils ont la possibilité de s'engager pour un monde plus équitable.

Les ateliers animés dans les écoles fondamentales luxembourgeoises constituent l'un des principaux piliers de l'EDEV. Au cours de ces

ateliers, les élèves sont confrontés aux thèmes de la pauvreté et de l'analphabétisme et deviennent conscients que leurs pairs dans d'autres régions du monde grandissent dans des conditions complètement différentes.

Outre les ateliers, CSI met en place d'autres activités de sensibilisation, qui sont principalement destinées à des enfants et jeunes.

Dans l'EDEV aussi, CSI a conclu un accord-cadre avec le Ministère des Affaires étrangères qui prend en charge 80% des coûts des projets.

## « Lekoli (2020-2021) » :

En 2012, CSI avait créé un jeu de société sur l'accès à l'éducation. Le jeu avait connu un très grand succès. L'évaluation interne indépendante de 2020 a souligné l'impact de ce jeu et a formulé le regret qu'il ne soit plus réédité. Les intervenants du fondamental citaient effectivement « LEKOLI » comme support important de prise de conscience.

Les circonstances particulières de 2020, libérant des fonds, et le rapport d'évaluation arrivant lors du confinement, avaient fait naître en 2020 le projet de relance de LEKOLI.



En 2021 CSI a ainsi pu faire rééditer 20 jeux au format surdimensionné, destinés aux écoles ou autres structures éducatives, et 100 au format « normal ». Lekoli a aussi été retravaillé, notamment le contenu, le format et le nombre de cartes. Y ont été rajoutées les questions/réponses en anglais. La production a connu du retard suite à la crise sanitaire, et les jeux n'ont pu être livrés que le 15 juillet 2021. La promotion a commencé en automne 2021, notamment autour de la journée internationale des droits de l'Enfant.

CSI a commencé à animer un cycle d'ateliers dans les structures, afin de montrer comment monter une démarche autour de Lekoli.

Du matériel complémentaire est disponible en ligne.



Wat verkaafen d Fraen an hiren Schosselen?  
Ass all Dag Maart?  
Wat kascht ee Kilo Bounen zu Burkina Faso? An bei eis?

Olga Reiff Illustration - Projet CSI Lëtzebuerg 2022 - Phase conceptuelle - Proposition d'illustration

**Le livre « à l'école du Burkina, le Burkina à l'école »** Au cours des dernières années, et notamment avec le jeu LEKOLI, CSI a élaboré beaucoup de matériel didactique et a acquis de nombreuses connaissances sur l'Afrique, notamment le Burkina Faso. Un recueil, avec une compilation de ces documents, est prévu dans le nouvel accord cadre. L'objectif est celui de produire un outil permettant aux enseignants, mais aussi au grand public, de découvrir le Burkina Faso à travers des fiches pédagogiques. On sera particulièrement attentifs aux messages véhiculés, avec l'idée de nous éloigner d'une vue misérabiliste, tout en essayant de

nous rapprocher le plus possible de la réalité telle qu'elle est vécue par les Burkinabés. L'accent sera mis sur la réalité des écoliers burkinabés dans le milieu rural et le milieu urbain. L'idée est celle d'élaborer un outil permettant aux enfants de mettre en pratique et d'exercer leurs connaissances acquises à l'école. Ainsi les enfants auront par exemple l'occasion de s'exercer en complétant un texte sur le Burkina dans lequel il faut conjuguer les verbes proposés. En calcul, les élèves peuvent par exemple calculer la distance parcourue par une fille pour aller chercher l'eau au puits... En 2021 CSI s'est penché sur différents livres pour enfants parlant de l'Afrique de l'Ouest, afin de définir le style que nous aimerions retrouver dans le nôtre. Les thèmes à aborder ont été définis. Une illustratrice, Olga Reiff ([olgareiff.lu](http://olgareiff.lu)) a commencé à travailler sur le projet, en se basant sur des photos proposées par CSI.

La démarche a été inspirée par une unité dans le livre de Français actuel, qui, sur quelques pages propose un amalgame de clichés, de stéréotypes et de généralisations sur l'Afrique et notamment le Burkina Faso.

Une lettre a d'ailleurs été envoyée au Ministre Claude Meisch afin d'attirer l'attention sur les stéréotypes véhiculés dans le livre de Français.



### **Les ateliers :**

En 2021 des ateliers ont été animés dans 4 classes du cycle 3 à l'école de Koetschette. Les ateliers incluaient également des éléments de l'école africaine et le jeu Lekoli.

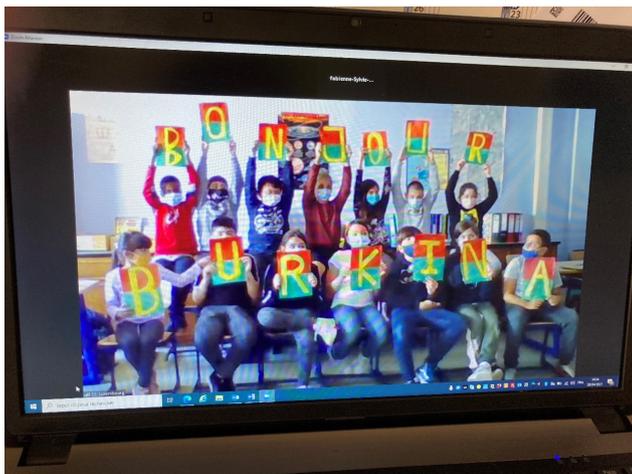
C'était une grande joie d'avoir enfin pu retourner dans des classes après ces longs mois où cela était impossible.

Memory dont l'objectif est de mettre en lien les obstacles à l'éducation et les solutions possibles.

« Ecole africaine » :

Vu le contexte sanitaire, notre partenaire burkinabé n'a pas pu se déplacer pour ce projet.

Afin de rendre possible quand même cette « confrontation » des élèves avec la réalité des écoliers du Burkina rural, CSI a entamé une démarche avec une classe de Pétange. Les élèves ont participé aux ateliers sur les obstacles à l'éducation et l'importance de l'éducation. Y étaient intégrés également des éléments sur les conditions d'apprentissage au Burkina Faso. Ces derniers permettaient aux élèves de mieux connaître les réalités scolaires du Burkina, étant ainsi mieux préparés à un échange direct avec



les élèves du Burkina.

De son côté notre partenaire burkinabé a travaillé avec ses élèves en vue de cet échange des deux classes via zoom.

Avant la rencontre, des questions avaient été préparées, comme par exemple : Combien de temps dure votre chemin d'école en moyenne ? Il y a combien d'élèves dans votre classe, dans votre école ? Où allez-vous chercher l'eau ? Que faites-vous après l'école ?

La rencontre eut lieu le 28 avril 2021. Et comme le montrent les photos, la créativité était au RV de part et d'autre. Malgré quelques soucis de connexion, la joie était là. Au programme figuraient les échanges de questions/réponses, poème, chanson... Sûrement un moment inoubliable de part et d'autre.

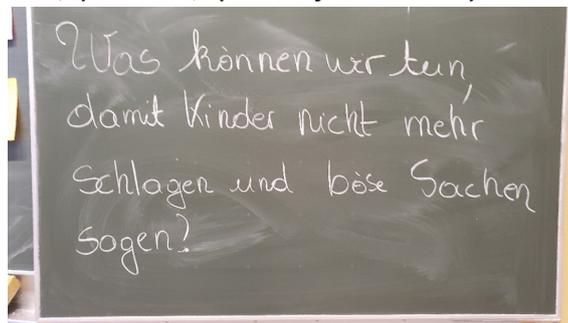
### «Act for change» (2021) :

Informer-sensibiliser-mobiliser étant les trois étapes d'une activité d'éducation au développement, cette activité veut combiner les trois, tout en donnant une place importante à la mobilisation.

La démarche a été commencée avec une classe de Koetschette (cycle 3.2.) qui a déjà suivi le cycle des 3 ateliers en mai/juin de la même année.

Après l'explication détaillée de la démarche, les élèves se sont mis à chercher des problèmes récurrents dans leur école, ce qui constitue la 1<sup>ère</sup> étape de la démarche, puis ils ont essayé de les rassembler en catégories.

Le problème du « mobbing » a été retenu par la classe. La recherche d'une solution et la réalisation de celle-ci auront lieu en 2022.



Vu que l'accompagnement d'une classe s'inscrit dans la durée, et culmine dans une expérience positive de changement, les élèves sont positivement confirmés dans leur pouvoir de changement.

## **Appréciation globale des activités menées et durabilité:**

Tout au long de l'année, la pandémie a fortement tenu en main les rênes du projet. Les activités de 2021 ont encore largement été influencées par la crise sanitaire. Des activités ont dû être supprimées ou modifiées, ou leur mise en place a pris du retard. Une certaine pesanteur s'est fait sentir parce que la créativité et l'élan ont été freinés par les incertitudes régnantes. Même si nous avons essayé de faire de notre mieux, 2021 n'a sûrement pas été l'année la plus marquante dans l'accord cadre 2018-2021.

# Finances

Chers lecteurs et lectrices,  
chers donateurs et donatrices,

2020 a marqué le début de la pandémie avec ses conséquences négatives sur le plan de l'accessibilité scolaire des enfants et jeunes du monde entier ainsi que sur le plan de l'envergure des dons.

En 2021, malgré que la situation pandémique n'ait guère changé, nous avons pu continuer nos projets avec les partenaires du Sud, voir entamer des nouveaux projets afin de rendre accessible l'école aux plus défavorisés tels que les enfants de la province de Battambang au Cambodge.

Grâce au nouvel accord-cadre signé en 2021 avec le ministère des affaires étrangères, CSI peut continuer ses projets d'envergure cofinancés à 80% par l'Etat luxembourgeois.

En somme, les dépenses liées aux projets de développement se sont ainsi élevées à 749.636,03€ en 2021. Les dépenses liées aux projets de l'éducation au développement se sont élevées à 21536,31€.

Le principe du co-financement sollicite CSI à collecter les fonds servant de base au soutien financier par le ministère des affaires étrangères.

Ainsi en 2021, CSI a récolté 169.767,58€ et nous en remercions de tout cœur nos chers donateurs.

Nous constatons toutefois que la pandémie a continué à avoir un impact sur la collecte et les activités de dons, qui continuent à baisser par rapport à 2020 et 2019.

CSI continue donc ses efforts pour trouver des nouveaux canaux d'informations et de sensibilisation afin de pouvoir garantir la continuité des projets.

Un grand MERCI aux donateurs et à toute personne qui de près ou de loin fait parler des buts de CSI,  
Marcia Dechmann, trésorière

Marcia Dechmann, trésorière

## RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Au Conseil d'Administration de  
CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L.  
51, rue de Strasbourg  
L - 2561 Luxembourg

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L. (« l'Association ») comprenant le bilan au 31 décembre 2021 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes et méthodes comptables définis par le Conseil d'Administration tels que décrits dans la note 2 aux comptes annuels.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de l'Association conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les [comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **Responsabilités du Conseil d'Administration pour les comptes annuels**

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux principes et méthodes comptables définis par le Conseil d'Administration tels que décrits dans la note 2 aux comptes annuels, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

#### **Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener l'Association à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 5 septembre 2022

BDO Audit  
Cabinet de révision agréé  
représenté par  
  
Jean-Philippe Barret

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L.  
 Bilan au 31 décembre 2021  
 R.C.S. Luxembourg F2283  
 exprimé en EUR

ACTIF	Note(s)	2021	2020
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations financières			
Titres ayant le caractère d'immobilisations	2, 3	262.234,20	262.234,20
<b>Actif circulant</b>			
Créances	2		
Autres créances			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		101.489,59	63.803,42
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		411.715,38	394.798,27
<b>TOTAL DU BILAN (ACTIF)</b>		<b><u><u>775.439,17</u></u></b>	<b><u><u>720.835,89</u></u></b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Résultats reportés		706.965,81	757.188,66
Résultat de l'exercice		-24.023,66	-50.222,85
<b>Dettes</b>	2		
Dettes sur achats et prestations de services			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		0,00	8.822,41
Autres dettes			
- Dettes au titre de la sécurité sociale		5.469,13	3.383,77
- Autres dettes		3.383,85	
<b>Comptes de régularisation</b>	2	83.644,04	1.663,90
<b>TOTAL DU BILAN (PASSIF)</b>		<b><u><u>775.439,17</u></u></b>	<b><u><u>720.835,89</u></u></b>

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L.  
 Compte de profits et pertes pour l'exercice  
 se clôturant le 31 décembre 2021  
 R.C.S. Luxembourg F2283  
 exprimé en EUR

	Note(s)	2021	2020
Recettes relatives aux projets d'aide	2	878.375,18	927.470,13
Autres produits d'exploitation	6	109.179,91	78.128,50
Charges relatives aux projets d'aide		-749.636,03	-784.601,73
Autres charges externes		-74.507,14	-84.230,23
Frais de personnel	7		
Salaires et traitements		-169.163,94	-170.214,55
Charges sociales		-21.352,11	-21.940,90
i) couvrant les pensions		-14.479,29	-14.265,39
ii) autres charges sociales		-6.872,82	-7.675,51
Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		0,00	0,00
Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant		0,00	606,24
Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé			
- autres produits		3.080,47	3.083,69
Autres intérêts et autres produits financiers			
- autres intérêts et produits financiers		0.00	1.476,00
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		0,00	0,00
Résultat de l'exercice		-24.023,66	-50.222,85

**NOTE 1 - GÉNÉRALITÉS**

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L. («l'Association»), est une association reconnue d'utilité publique constituée le 17 novembre 1989 pour une durée illimitée et régie par ses statuts, dont la version coordonnée est publiée au Mémorial C N° 3321 du 31 décembre 2013, par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

L'Association est une organisation non gouvernementale ayant pour objet la lutte contre l'extrême pauvreté et l'appui au développement des populations socialement et économiquement défavorisées.

Convaincue que le développement durable et autonome passe par l'éducation et le respect des droits de l'Homme, l'Association s'investit, seule ou en partenariat, prioritairement dans des projets et programmes en lien direct ou indirect avec l'éducation et/ou la formation.

L'Association intervient dans des pays dits en développement, et peut, le cas échéant, étendre son action à d'autres domaines d'intervention et à tout autre pays où son action est justifiable.

Consciente que le développement des régions et des populations défavorisées passe également par des changements d'attitude et de comportement de la population et des consommateurs au Luxembourg, l'Association s'investit dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation au développement, notamment auprès des jeunes.

L'Association accorde son aide sans distinction d'origine, d'ethnie, de sexe, de religion et d'opinion et veille au respect de ces critères auprès de ses partenaires locaux.

Le siège social de l'Association est fixé à Luxembourg, 51, Rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg.

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

**NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

*Principes généraux*

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration et présentés ci-après :

*Conversion des devises*

L'Association tient sa comptabilité en euros; le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

**NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES - suite**

A la date de clôture du bilan :

- les postes de l'actif, autre que les immobilisations corporelles et financières, exprimés en monnaies étrangères sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique et de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- les immobilisations corporelles et financières sont enregistrées au cours de change historique ;
- les postes du passif sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Ainsi sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

*Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement. La durée d'amortissement est la suivante:

- Mobilier : 3 et 10 ans

*Immobilisations financières*

Les immobilisations financières sont enregistrées individuellement au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur estimée de réalisation (prix du marché), sans compensation entre les plus-values et les moins-values individuelles.

*Créances*

Les créances sont inscrites à l'actif à leur valeur nominale. Une correction de valeur est pratiquée lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

*Dettes*

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale dans l'exercice auquel elles se rattachent.

*Comptes de régularisation - passif*

Au poste passif «Comptes de régularisation» figurent les produits, notamment les subventions reçues de la part du Ministère des Affaires Étrangères du Grand-Duché de Luxembourg, perçus avant la date de clôture du bilan, mais pour lesquelles les versements aux partenaires seront faits à une date ultérieure à la date de clôture.

**NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES - suite**

Le Conseil d'Administration a décidé de comptabiliser les dons dans les recettes nonobstant le versement aux partenaires.

*Recettes relatives aux projets d'aide*

Les financements pour lesquels des charges sont engagées au cours de l'exercice sont affichés sous la rubrique «Recettes relatives aux projets d'aide». Ils sont comptabilisés lors de leur encaissement.

Les dons sont comptabilisés dans les recettes au moment de leur versement.

*Charges relatives aux projets d'aide*

Les charges relatives aux projets d'aide sont comptabilisées au moment de leur paiement aux partenaires.

**NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

En date du 22 décembre 2010, l'Association a reçu en donation un portefeuille-titres évalué à EUR 529 964,64 enregistré sous la rubrique bilantaire Titres ayant le caractère d'immobilisations ainsi qu'un compte bancaire d'un montant de EUR 1 103,75 enregistré sous la rubrique bilantaire «Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse».

**NOTE 4 - PROVISIONS POUR CONGÉS NON PRIS**

Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas comptabiliser de provision au titre des congés non pris.

**NOTE 5 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les produits d'exploitation se décomposent essentiellement de la subvention pour frais administratifs (2021 : 95 705,30 ; 2020 : EUR 78 866,36).

**NOTE 6 - EFFECTIF DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice, l'Association a employé en moyenne 5 personnes (2020: 5).

**NOTE 7 - RÉMUNERATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Aucune rémunération n'a été allouée aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2021.

L'Association n'a pas accordé d'avances ou de crédits aux membres du Conseil d'Administration ni pris d'engagements pour leur compte au titre de garantie.



# Merci

Sapeurs Pompiers Mensdorf,  
Par Musel a Syr, Œuvres des Pa-  
roisses de Widdenbierg, Commune  
de Mondercange, IOP Luxem-  
bourg, Kierchefong, Moulin J.P.  
Dieschbourg, Chorale-Saenger-  
bund-Olingen, Paroisse Clierf St  
Benoît, Ville de Luxembourg

et à tous/toutes nos autres  
donateurs et donatrices !



Wat verkaafen d Fraen an hiren Schosselen?

Ass all Dag Maart?

Wat kascht ee Kilo Bounen zu Burkina Faso? An bei eis?



Olga Reiff Illustration - Projet CSI Lëtzebuerg 2022 - Phase conceptuelle - Proposition d'illustration



Was können wir tun,  
damit Kinder nicht mehr  
Schlagen und böse Sachen  
Sagen?